

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Par Ordonnance du 5 février 1902, S. A. S. le Prince a accordé l'exequatur à M. Alfred de Külley, en qualité de Consul Général d'Autriche-Hongrie à Monaco.

Par Ordonnance du 7 du même mois, M. Jules Magnique, Chef de Gare à Monte Carlo, est autorisé à accepter et à porter la décoration de Chevalier de l'Ordre du Griffon, qui lui a été conférée par S. A. R. le Grand-Duc de Mecklembourg-Schwérin.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les amis et protecteurs des aveugles ont organisé, à diverses époques, des Congrès pour l'étude et la recherche de tout ce qui peut améliorer le sort de ces infortunés. Ces assemblées ont produit les meilleurs résultats. Le dernier Congrès a été tenu à Paris, lors de l'Exposition Universelle de 1900, et comptait plus de 700 adhérents de toutes les parties du monde. Les congressistes ont émis le vœu de voir leurs prochaines assises se tenir à Bruxelles en 1902.

Pour répondre à ce vœu, un Comité s'est formé et s'est imposé la tâche d'organiser un nouveau Congrès international pour l'amélioration du sort des aveugles. S. M. le Roi Léopold II s'est plu à prendre ce Congrès sous son haut patronage, et S. Exc. le Ministre de la Justice a bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

Le Comité d'organisation a l'honneur de prier les Gouvernements, les sociétés scientifiques et de bienfaisance, ainsi que les établissements consacrés aux aveugles, de prêter leur concours à cette œuvre humanitaire et de se faire représenter au Congrès.

Il s'adresse également à toutes les personnes que leurs fonctions, leurs travaux ou leurs sympathies incitent à s'occuper des questions portées au programme.

Le Congrès tiendra ses séances au Palais des Académies à Bruxelles du 6 au 10 août 1902.

Le président du Comité d'organisation est le Père Amédée Stockmans, supérieur général des Frères de la Charité. Le secrétaire général est M. L. van Schelle, directeur au Ministère de la Justice.

Sur l'invitation transmise officiellement par M. le Comte Gastaldi, Consul de Belgique, le Gouvernement de la Principauté a décidé de se faire représenter au Congrès, et M. Robyns de Schneidauer, Chargé d'affaires honoraire et Consul Général de Monaco à Bruxelles, a été désigné pour remplir cette mission.

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

M. Massenet, Membre de l'Institut, et M^{me} Massenet sont en ce moment au Palais les hôtes de S. A. S. le Prince Albert.

On sait qu'une œuvre inédite de ce brillant compositeur *Le Jongleur de Notre-Dame* va être donnée prochainement sur le théâtre de Monte Carlo.

S. A. S. le Prince a rendu visite lundi dernier à S. M. l'Impératrice Eugénie.

Les membres de la Commission d'organisation de XI^e Congrès Universel de la Paix, désignés par S. A. S. le Prince, se sont réunis à l'Hôtel du Gouvernement, et se sont constitués comme il suit :

Comité d'honneur :

Président :

M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, Président du Conseil d'Etat.

Membres :

MM. Bernich, Conseiller d'Etat, Inspecteur Général des Finances ;

Gastaldi, Maire ;

Jolivot, Conseiller d'Etat, Secrétaire de S. Exc. le Gouverneur Général ;

de Maleville, Conseiller d'Etat, Secrétaire Général du Gouvernement ;

de Monicault, Conseiller d'Etat, Avocat Général ;

de Rolland, Vice-président du Conseil d'Etat, Président du Tribunal Supérieur ;

Saige, Conseiller d'Etat, Conservateur des Archives du Palais de Monaco, Membre correspondant de l'Institut de France.

Comité d'organisation :

Président :

M. Gaston Moch, Conseiller privé de S. A. S., membre du Bureau international de la Paix de Berne.

Vice-Président :

M. l'abbé Pichot, chanoine honoraire, curé de Sainte-Dévote.

Secrétaires :

MM. Adolphe Blanchy, attaché au Secrétariat des Commandements de S. A. S. ;
Noghès, Chef de bureau au Gouvernement.

Trésorier :

M. Palmaro, Trésorier Général des Finances.

Membres :

MM. J. Blanchy, S.-Secrétaire des Commandements de S. A. S. le Prince ;

Feuillerade, Inspecteur des Travaux publics ;

Fuhrmeister, attaché au Secrétariat des Commandements de S. A. S.

Etienne Gastaldi, Secrétaire de la Chancellerie de l'Ordre de Saint-Charles ;

docteur Guimbail, Directeur des Thermes Valentia ;

Mareschal, Juge au Tribunal Supérieur ;

Maurel, Juge au Tribunal Supérieur ;

docteur Richard, Directeur du Musée Océanographique ;

de Villeneuve, Substitut de l'Avocat Général ;

docteur Vivant, Médecin consultant de Son Altesse Sérénissime.

La Commission d'organisation siège à l'Hôtel du Gouvernement, où toutes communications doivent lui être adressées.

MM. les hôteliers et loueurs sont priés de faire connaître à la Commission le plus prochainement possible à quels prix ils pourraient louer aux membres du Congrès des chambres qui se trouveront vacantes la première semaine d'Avril, étant entendu que :

1^o Les chambres seront arrêtées d'avance ferme, pour cinq jours au moins.

2^o Les prix devront comprendre le service, la lumière et le petit déjeuner du matin.

3^o Distinguer les prix selon qu'il s'agit de chambre à un lit, à un lit pour deux personnes ou à deux lits

La Principauté a perdu cette semaine un de ses plus dignes et plus dévoués serviteurs en la personne du Frère Thadée-des-Anges, directeur des Ecoles Chrétiennes.

Né en 1838 à Rémuzat (Drôme), le vénéré Frère comptait 48 années de services dans l'enseignement religieux et était depuis 23 ans dans la Principauté, où il avait eu la satisfaction de voir successivement s'ouvrir, sous sa direction, les écoles de la Condamine et de Monte Carlo. Très souffrant depuis quelques semaines, le regretté défunt a rendu le dernier soupir dimanche, à 6 heures et demie du matin. Dès que la triste nouvelle lui a été apprise, S. Exc. M. le Gouverneur Général s'est rendu à l'Etablissement des Frères, où il a apporté les condoléances du Gouvernement princier. M. le Maire et une foule de notabilités monégasques sont également allés s'inscrire.

Les obsèques du Frère Thadée-des-Anges ont été célébrées hier lundi, à 9 heures trois quarts. Le long cortège, parti de la place de la Visitation, a suivi, pour se rendre à la Cathédrale, les rues de Lorraine et du Milieu, la place du Palais et la rue du Tribunal. Précédant le modeste corbillard, sur lequel était placé le cercueil, marchaient les congrégations religieuses, les élèves des écoles, la Société Philharmonique et le clergé. Le deuil était conduit par les T. C. F. Théodose-de-Jésus et Hermélien, visiteurs du district de Marseille.

Dans la suite nombreuse, se trouvaient S. Exc. M. le Gouverneur Général, le Comité de l'Instruction publique, la plupart des fonctionnaires civils et militaires, le bureau et les membres de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes de Monaco, précédés de leur drapeau voilé de crêpe, enfin une foule de notabilités locales et de population qui ont tenu à rendre les derniers devoirs au digne et regretté religieux.

Une grand-messe a été célébrée à la Cathédrale, et M. le curé Mercier, qui officiait, a donné ensuite l'absoute. Devant le cercueil était placé une grande couronne d'immortelles, offerte par l'Association Amicale des Anciens Elèves. Le cortège

funèbre s'est ensuite rendu dans le même ordre au cimetière de Monaco.

Devant la tombe et après que les dernières prières ont été dites, M. Cioco, président de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères, a prononcé le discours suivant :

Messieurs et chers Camarades
de l'Association Amicale,

Quand, il y a trois semaines à peine, nous étions groupés autour du vénéré fondateur de notre chère Association, pour lui offrir nos souhaits de bonne fête, nul de nous n'eut songé que, le chagrin au cœur, et des larmes dans les yeux, nous nous réunirions sitôt encore autour de lui pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Il n'est plus ce maître dévoué, cet intelligent directeur, ce vaillant disciple de saint Jean-Baptiste de la Salle, qui a consacré près de cinquante ans de sa vie à l'éducation chrétienne de la jeunesse !

Il n'est plus ce courageux ouvrier de la vigne du Seigneur, ce serviteur zélé de la Principauté, dont la fin a été si douce, qu'avec le poète nous pouvons dire qu'elle a été le soir d'un beau jour.

Je laisse à une voix plus éloquente et mieux informée le récit de cette existence si bien remplie, dont Nîmes, Alais et Monaco ont été les principales étapes.

Pour nous, qui l'avons vu à l'œuvre depuis vingt-trois ans, qui avons bénéficié de ses leçons, admiré son inlassable dévouement, et subi la douce influence de sa vertu, nous venons déposer sur cette tombe le tribut de notre filiale reconnaissance que nous mêlons à nos larmes et à nos prières.

Faisons mieux, chers camarades; pour réjouir son âme et augmenter, si cela se peut, les délices que cet apôtre de la jeunesse doit déjà goûter dans le sein de Dieu, jurons, sur ces saintes dépouilles, de rester fidèles, jusqu'à la mort, aux principes de foi, d'honneur et de dignité que notre bien-aimé Directeur nous a donné par ses leçons et ses exemples, afin de le rejoindre un jour dans les splendeurs de l'au-delà.

Adieu, cher Frère Directeur, adieu, cher Frère Thadées-des-Anges, au nom de tous les membres de l'Association Amicale, au nom de tous vos élèves de la Principauté, merci et au revoir dans un monde meilleur.

M. le chanoine Pauthier, inspecteur des Ecoles, a pris ensuite la parole en ces termes :

Excellence, Très Chers Frères, Messieurs,

Tout à l'heure, au nom du Comité de l'Instruction publique, on me demandait de prendre la parole en cette funèbre cérémonie. Et, cette tâche, je l'acceptais, non sans émoi, heureux cependant de rendre un dernier et solennel hommage à la mémoire d'un religieux, d'un ami que depuis vingt ans j'ai appris chaque jour à estimer, à aimer davantage.

Comme vous l'ont dit les lettres de faire part, il y a quarante-huit ans, se présentait au noviciat des Frères de la Doctrine Chrétienne un jeune homme, presque un enfant : il avait seize ans à peine. C'était le futur Frère Thadées-des-Anges, celui-là même dont nous ressentons si vivement la perte aujourd'hui. Il venait, en face de Dieu et de sa conscience, promettre de consacrer sa vie au service des pauvres, dans la personne des enfants du peuple. Comment, jusqu'au dernier jour, il a été fidèle à cet engagement, vous pouvez en rendre témoignage. Vous tous qui, dans cette Principauté, l'avez vu à l'œuvre pendant vingt-trois ans, en qualité de directeur de nos écoles.

J'aurais voulu vous faire d'abord envisager en lui l'homme, l'homme de tête et plus encore de cœur, avec son caractère énergique et froid, patient et résolu, n'abandonnant jamais une idée, du moment qu'il la savait pratique et juste.

Il eut été plus édifiant encore de vous montrer le religieux, avant tout homme de règle et de foi, puisant dans un véritable amour pour Dieu, dans une prière de chaque instant, une constante fidélité à chacun de ses devoirs.

Mais c'est à peine si je puis en quelques mots vous esquisser ce que vous avez le mieux connu chez lui, je veux dire : le maître, l'éducateur, le père. Avec quel saint enthousiasme, vous le savez, il se dévouait à ces hautes fonctions; avec quelle scrupuleuse fidélité il a su les remplir, même alors que la maladie avait déjà miné ses forces, sans rien lui enlever de son énergie; avec quelle bonté toujours aimable et ferme il traitait ses élèves; avec quel tact il dirigeait ses maîtres. Comment, pour les uns et pour les autres, à l'exemple de Jésus, il a su donner tout à la fois le modèle et le précepte des vertus qu'il exigeait. Surtout comme il s'intéressait à ses enfants, comme il les aimait! Il les connaissait tous. Non seulement leurs noms lui étaient familiers; mais de leurs qualités, comme de leurs défauts, des ressources ou des

dangers qu'ils pouvaient trouver en eux-mêmes ou autour d'eux pour leur éducation intellectuelle et morale, cet éducateur modèle n'oubliait rien: il s'intéressait à tout et à tous parce que dans chacun de ses élèves il voyait un homme à faire, un chrétien à former.

Comment s'étonner, dès lors, si un pareil dévouement, continué parmi nous pendant près d'un quart de siècle, a suscité au Cher Frère Thadée de si chaudes, de si unanimes sympathies. Ses funérailles ont été, pour ce religieux si modeste, si oublié de lui-même, un véritable triomphe. Le Prince a voulu y être représenté; le Gouverneur de la Principauté les préside; la magistrature et le corps des officiers y assistent; l'élite de la population y prend part et le cortège tout à l'heure a parcouru nos rues au milieu des flots d'un peuple reconnaissant et ému.

Vox populi, vox Dei: la voix du peuple est la voix de Dieu, a dit la Sagesse des nations. Aussi, nous en avons la confiance: Dieu a récompensé déjà son fidèle serviteur. Et c'est dans cet espoir, Cher Frère Thadée, qu'au nom de tous, je vous dis ici non point adieu, mais au revoir. Oui, au revoir dans l'éternité, dans le Ciel.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a enfin prononcé les paroles suivantes :

La nombreuse assistance qui nous entoure, la présence des fonctionnaires de tous les services, le recueillement de la population sur le passage du cortège funèbre ont prouvé comment on apprécie dans la Principauté la sollicitude qui entoure l'éducation de l'enfance.

Par l'organe autorisé de son président actuel, l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères a exprimé sa légitime reconnaissance envers le Révérend Frère Thadée.

Dans une éloquente oraison funèbre, M. le Chanoine Pauthier, Inspecteur des Ecoles, a payé le juste tribut d'éloges du Comité de l'Instruction Publique.

Le Gouverneur Général, même s'il ne lui était pas interdit de parler longuement en plein air, n'aurait rien à ajouter à ce qui a été si bien dit.

Au nom de S. A. S. le Prince et m'inspirant de Son intention d'être personnellement représenté à cette triste cérémonie, je ne puis qu'adresser un suprême adieu à l'homme de bien, au serviteur fidèle qui vient de mourir au champ d'honneur du devoir, après avoir donné un long et constant exemple de travail, de modestie et de dévouement.

Après ces éloquentes et si justes éloges, les assistants se sont retirés profondément émus.

Sous le haut patronage de Leurs Altesses Sérénissimes, la fête de charité annuelle donnée par le Comité italien de bienfaisance au Casino de Monte Carlo, avec le généreux concours du personnel artistique de la Société des Bains de Mer, aura lieu vendredi prochain, 14 février.

Le gros lot de la tombola organisée à cette occasion, gros lot consistant en un magnifique collier de perles orné d'émeraudes et de brillants, est exposé, depuis avant-hier, dans l'atrium du Casino.

M. Santos-Dumont, profitant du beau temps d'hier, a recommencé la série de ses expériences aéronautiques et, vers trois heures de l'après-midi, a fait une sortie au cours de laquelle son ballon dirigeable a évolué avec une merveilleuse aisance au-dessus de la rade de Monaco. Malgré une petite brise du Sud-Est, l'aérostat s'est remarquablement comporté et après avoir un peu dépassé le fort Antoine, le hardi aéronaute a viré de bord et, fort habilement, est revenu vers l'aérodrome, où la manœuvre délicate de l'atterrissage a été réussie sans le moindre incident, aux applaudissements de la foule attirée par cet impressionnant spectacle.

Il est probable que cette après-midi aura lieu une nouvelle ascension, si le temps le permet.

Le Tournoi international d'échecs de Monte Carlo, dont l'Administration de la Société des Bains de Mer a pris l'intelligente initiative, se poursuit brillamment sous la direction de M. Arnou de Rivière, le distingué juge-commissaire du Tournoi. Les grands journaux allemands, anglais, américains et russes sont tenus au courant par plusieurs correspondants spéciaux envoyés à cet effet dans la Principauté, des résultats de chaque journée, la notoriété des champions en présence donnant un intérêt exceptionnel à ce concours et le noble jeu des échecs étant tenu en grand honneur dans la plupart des capitales étrangères.

Voici quel était, après la séance d'hier lundi, le classement des partenaires et leur nombre de points :

Janowski.....	4 1/2	Von Popiel.....	2
Marshall.....	3 1/4	Albin.....	2
Pillsbury.....	3	Marco.....	2
Mieses.....	3	Dr Tarrasch.....	1 3/4
Teichmann.....	3	Schlechter.....	1 1/2
Maroczy.....	2 3/4	Reggio.....	1 1/2
Von Scheve.....	2 1/2	Eisenberg.....	1 1/4
Napier.....	2 1/2	Tschigorine.....	1
Wolf.....	2 1/4	Mason.....	1
Gunsberg.....	2 1/4	Mortimer.....	0

Le Tournoi se prolongera jusqu'à la fin du mois de février.

Le baptême du nouveau challenger *Monte-Carlo* aura lieu au port de Monaco, le jeudi 13 février, à 3 heures de l'après-midi.

Le Comité de la Société des Régates nous prie d'annoncer également que quelques parts du challenger *Monte-Carlo* sont encore disponibles et que la liste de souscription sera close le 20 courant.

Il est de tradition dans les annales du théâtre de Monte Carlo de donner tous les ans une création inédite.

Cette année, notre scène aura l'honneur de monter un opéra du maître Massenet, le *Jongleur de Notre-Dame*. C'est là un événement artistique d'une haute importance qui ne manquera pas de susciter un vif intérêt dans le monde musical européen. A l'heure actuelle, cet ouvrage inédit est en pleines répétitions. Le *Jongleur de Notre-Dame* passera incessamment après *Rigoletto*. L'illustre compositeur, l'auteur de *Manon* et de *Werther* est en ce moment notre hôte et préside lui-même aux études et à la mise en scène de son ouvrage.

Le programme du douzième concert classique comprenait des œuvres fort intéressantes, notamment la *Noce Villageoise* de Goldmark, le compositeur autrichien bien connu; cette importante symphonie est empreinte d'une couleur rustique et pittoresque des plus réussies. Le public a particulièrement goûté la scène au jardin et l'intermezzo, d'ailleurs exquisément interprété par l'orchestre. On a exécuté ensuite la célèbre ouverture des *Maîtres chanteurs* (Richard Wagner); cette page polyphonique et imposante a été dirigée par M. Jehin avec une précision admirable et a été longuement applaudie.

Mentionnons également la *Source*, poème descriptif de Viardot et un délicieux *Nocturne* pour quatuor de Dvorak, que les cordes ont merveilleusement fait valoir. Gros succès pour finir pour le ballet d'*Henri VIII* de Saint-Saëns, dans lequel le maître français a orchestré avec sa science habituelle des airs populaires écossais. Notons surtout le parfait ensemble des violons dans l'exécution d'un trait d'introduction. Au résumé, séance musicale des plus goûtées.

D'autre part, nos dilettanti ont été enthousiasmés, hier soir, au beau Concert Moderne donné avec le concours de M. Arrigo Serato. Ce violoniste *di primo cartello* a émerveillé l'assistance par son style admirable et son extraordinaire virtuosité. Le concert comprenait également quelques-uns des plus remarquables morceaux du répertoire moderne et le public a associé M. Jehin et ses musiciens aux ovations chaleureuses qu'il a faites à M. Serato.

Le petit théâtre du Palais des Beaux-Arts a brillamment effectué sa réouverture par une audition de la charmante divette Paulette Darty, accompagnée par le compositeur Rodolphe Berger. M^{lle} Darty a détaillé avec un art très personnel les jolies valse chantées qui constituent son répertoire. L'interprète et l'auteur ont beaucoup plu au nombreux auditoire que cette première matinée avait attiré.

Vendredi, ç'a été le tour de la spirituelle Mily-Meyer, secondée par P. Fugère, le comique bien connu, et Frère, de l'Odéon. Ces excellents artis-

tes ont fort diverti le public en jouant une manière de parodie de *Carmen*, le chef-d'œuvre de Bizet, revu et irrespectueusement augmenté par le fantaisiste Lucien Métivet.

Un accident, qui fort heureusement n'a pas eu de suites, s'est produit la semaine dernière au boulevard des Moulins; M. Jean Marquet et le fils de M. Bulgheroni se trouvaient dans une voiture dont une roue se détacha; effrayé, le cheval partit à fond de train. Les voyageurs sautèrent à terre sans, par bonheur, se faire de mal. Malgré les efforts du cocher, le cheval continua sa course et aurait pu causer d'autres accidents sans le courage et la présence d'esprit d'un passant, le jeune Albert Catalani, tapissier, qui s'élançant à la tête du cheval réussit à arrêter le véhicule. M. Catalani mérite d'être félicité pour son acte de courage.

Dans ses audiences des 6 et 7 février courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Scagliero Rossi, né à Fivizzana (Italie), le 25 décembre 1882, manoeuvre, sans domicile fixe, trois mois de prison, pour vol.

Augustin Scorsoglio, né à Varazze (Italie), le 30 avril 1855, garçon d'écurie à Monaco, quinze jours de prison et 25 francs d'amende, pour coups et blessures volontaires.

Louis-Maurice Pistarino, né à Gênes (Italie), le 15 janvier 1868, entrepreneur de terrassements à Monaco, 25 francs d'amende, pour blessures par imprudence et contravention à l'Ordonnance sur le tir des mines.

Célestin Schwendmann, né à Cerney (Alsace-Lorraine), le 24 avril 1862, peintre en bâtiments, sans domicile fixe, six jours de prison, pour mendicité.

Jeudi 13 Février 1902, à 2 heures et demie

13^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Symphonie Pastorale (n° 6) Beethoven.
Esclarmonde (suite d'orchestre) Massenet.
Deux Pièces Symphoniques (1^{re} audition). Planchet.
Pièce en forme de Canon Schumann.
Entrée des Dieux au Walhall Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi, 92 tireurs ont pris part au *Prix des Dalhias* qui a été partagé entre MM. Paul Lunden et Raymond-Huet, 12 sur 12; M. le marquis de Grézy, 11 sur 12.

Le *Prix de Monaco* a réuni, vendredi, 85 tireurs. Il a été partagé entre MM. le baron Léonino et comte Isolani, 12 sur 12; M. Spetchinski, 11 sur 12, troisième.

51 tireurs ont pris part, samedi, au 1^{er} *Prix supplémentaire* qui a été gagné par MM. Asplen et M. Faure, 15 sur 15; M. Hans-Marsch, 15 sur 16, troisième.

Hier lundi, 57 tireurs ont pris part au *Prix des Clématites*, qui a été gagné par MM. Mackintosh et Paul Lunden, 10 sur 10; M. Chase, 9 sur 10, troisième.

Mercredi 12 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 500 francs.

Vendredi 14 février. — *Prix de Février*, 500 francs.

Lundi 17 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 19 février. — *Prix de Roquebrune* (handicap), 500 francs.

Vendredi 21 février. — *Prix du Mont-Agel*, 500 francs.

Lundi 24 février. — *Prix de la Condamine* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 26 février. — *Prix de Menton* (handicap), 500 francs.

Vendredi 28 février. — *Prix de la Turbie*, 500 francs.

Lundi 3 mars. — **Grand Prix du Littoral** (handicap), 10,000 francs, et une Médaille d'Or.

Voici la liste définitivement arrêtée des prochaines représentations d'opéras données au théâ-

tre de Monte Carlo, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco :

Mercredi 12 et samedi 15 février. — **Rigoletto**, opéra en 4 actes de Verdi, avec M^{mes} Melba, de Buck, Girère, Olympia, Folville; MM. Caruso, Renaud, Boudouresque, Arnaud, Borie, Gabrielli.

Mardi 18, jeudi 20, samedi 22 et mardi 25 février. — **Le Jongleur de Notre-Dame** (création), miracle en 3 actes, poème de M. Lena, musique de M. Massenet, avec MM. Maréchal, Renaud, Soulacroix, Berquier, Grimaud, Roland, Crupeninck.

Jeudi 27 février. — Au bénéfice de M. Raoul Gunsbourg, à l'occasion de sa dixième année de direction, **La Damnation de Faust**, légende dramatique en 5 actes et 10 tableaux, de Hector Berlioz, adaptée à la scène par M. Raoul Gunsbourg, avec M^{me} Melba; MM. Jean de Reszké, Renaud, Chalmin. — Ballet aérien.

Samedi 1^{er} et mardi 4 mars. — **La Damnation de Faust**.

Samedi 8, mardi 11 et samedi 15 mars. — **Lohengrin**, drame lyrique en 4 actes de Richard Wagner, avec M^{mes} Rose Caron, Deschamps-Jehin, Bossy, Cormon; MM. Jean de Reszké, Mondaud, Nivette, Boisson, Massimi, Van Loo, Borie.

Jeudi 20 et dimanche 23 mars. — **La Côte d'Azur**, ballet en 4 tableaux de M. le baron de Gail, musique de Drigo, avec les premiers artistes du Ballet Impérial de Russie.

Cavalleria Rusticana, opéra en 2 tableaux de Mascagni, avec M^{mes} Francescatti, de Buck, Tibaud, Girerd; MM. Feodoroff, Berquier, Soulacroix, Boisson, Arnaud.

Mardi 18, samedi 22 et mardi 25 mars. — **Roméo et Juliette**, opéra en 5 actes de Gounod, avec M^{mes} Arnoldson, Hélian, Cormon, Girerd; MM. Jean de Reszké, Soulacroix, Nivette, Boisson, Berquier, Massimi, Van Loo, Gabrielli, Borie.

Chef d'orchestre : MM. Léon Jehin et Arturo Vigna.
Seconds chefs et chefs des chœurs : MM. Vialet, Moonen, Narici, Alighani, de Sabata.
Chef machiniste : M. Kranich.
Costumier : M. Zamperoni.
Décors de MM. Poinot, Jusseaume, Visconti.

Lettre de Paris

Paris, 9 Février 1902.

Si l'œuvre nouvelle que vient de donner M. Henri Lavedan à la Comédie-Française a été sérieusement discutée par la critique parisienne, il y a unanimité pour proclamer qu'elle a été merveilleusement interprétée, d'aucuns disent défendue, et cette unanimité est une juste revanche pour Messieurs les Sociétaires qu'on a si cruellement malmenés en ces derniers temps. M. Le Bargy qui a créé le principal rôle du *Marquis de Priola* fut le grand triomphateur de la soirée. M. Catulle Mendès qui n'est pas ordinairement un critique des plus indulgents, dit à son sujet : « M. Le Bargy a fait là une de ses plus belles créations; la plus belle, sans doute, depuis le Roi, de *Struensée*, et depuis le Fils, dans le *Fils de l'Arétin*. Il va sans dire que, sans affectation, avec, au contraire, la négligence de la plus parfaite aristocratie, il a été l'élégance même, l'élégance type, l'élégance exemple; mais, ce qu'il a eu surtout d'admirable, c'est l'acribité de la parole, aux nettetés d'acier clair, et la hauteur dans le mépris, et le dédain dans la souveraineté, et la fureur affolée, qui a fait penser plus d'une fois à un délire de Possession! Ce marquis-là, c'est Satan, effrayant et exquis ».

Mais qu'est-ce que ce *Marquis de Priola* dont la première représentation fut l'événement sensationnel de la semaine? — C'est un Don Juan moderne, un homme auquel il faut toutes les femmes. Il semble qu'il n'ait qu'à parler, qu'à se montrer même pour que, aussitôt, toutes tombent, pâmées, dans ses bras. Même quand cette petite opération n'a pas l'air de réussir du premier coup, comme au troisième acte, où l'invincible séducteur se laisse prendre assez naïvement, au piège que lui a tendu la vertueuse M^{me} Savrères afin de prouver l'infamie du marquis à son amie, M^{me} Lechesne, qui fut jadis M^{me} de Priola, et que son premier mari veut reprendre, sans amour, même sans caprice, froidement, par méchanceté pure, rien que pour le plaisir de faire le mal, même alors, faisant contre la mauvaise fortune un bon visage, le Don Juan battu, mais content, se redressant sur ses ergots de coq vieillissant et essayant encore des effets de crête un peu molle, se vante d'avoir profondément troublé, et pour toujours, la femme qui a osé lui résister.

Dans la vie réelle, l'homme qui se venterait ainsi de ses succès féminins, et qui interpréterait aussi favorablement

jusqu'à ses défaites, serait encore plus ridicule qu'odieux. En tous cas, on ne le supporterait pas longtemps, dans aucun monde, sauf peut-être dans l'immonde, et le moins qu'on pourrait faire serait de se moquer de ses fanfaronnades. Alors, pourquoi serait-il plus intéressant au théâtre, où d'ailleurs, à mon avis, il relève plutôt du vaudeville que de la comédie dramatique?

Voilà sans doute une des raisons, et peut-être la principale, pour lesquelles le Don Juan moderne fait généralement si triste figure et est en si mauvaise posture sur les planches.

Les auteurs qui ont essayé de l'y accommoder se sont presque toujours heurtés à une résistance, à une répugnance invincible du public, et ont perdu leur peine et leur talent à cette tâche impossible. Rappelez-vous, entre autres le *Passé* de M. de Porto-Riche, à l'Odéon; une belle pièce cependant, avec laquelle celle de M. Lavedan n'est pas sans quelque ressemblance. Au théâtre, le Don Juan plus ou moins poétique de la légende n'est plus qu'un vulgaire homme à femmes et le type, assez banal, ne vaut pas d'être repêché.

Il est encore autre chose qui nous éloigne du Don Juan moderne de M. Lavedan. Nous ne comprenons vraiment rien à sa haine, à son mépris pour toutes les femmes, celles qui lui furent si accueillantes en particulier et les autres, en masse. Puisqu'il ne paraît en avoir jamais réellement aimé aucune, il n'a jamais dû en souffrir, et sa férocité froide perd ainsi la seule circonstance atténuante qu'elle eût pu invoquer. La psychologie de ce menteur à jet continu nous échappe un peu trop. Il est vrai qu'il relève peut-être davantage de la physiologie et même de la pathologie.

C'est un détraqué, un malade dont l'atavisme peut expliquer en partie les tares, bien que ce ne soit pas une raison suffisante.

Par contre, ce qui plaît dans la pièce de M. Lavedan, c'est la façon dont le châtement frappe son héros. C'est évidemment une très belle idée que de punir cet homme dans et par le seul être qu'il ait réellement aimé un peu, ce fils adoptif, cet enfant naturel dont par un raffinement de méchanceté, il avait voulu faire le continuateur perfectionné de ses turpitudes et qui en devient au contraire le justicier.

Le fils du marquis de Priola, par un caprice vengeur de la destinée, est une âme loyale et tendre que révoltent la fausseté et la cruauté du marquis, et qui le lui dit en face. Les scènes entre le père et le fils sont cruelles, mais très belles, surtout celle du deuxième acte, où M. Le Bargy, d'ailleurs tout à fait remarquable d'un bout à l'autre de ce rôle écrasant et ingrat, a été admirable de passion, de colère, de fureur, et où M. Dessonnes, dans le personnage du jeune Pierre Morin, lui a donné parfaitement la réplique.

Peut-être le public trouvera-t-il un peu trop dure la scène finale, où le jeune Pierre Morin, pour venger la mémoire de sa mère qui, il vient de l'apprendre et en souffre cruellement, a été la maîtresse du marquis, révèle brutalement à celui-ci, qu'il ne sait pas encore être son père, que ses crimes vont finir, que ses débauches ont ruiné sa santé, empoisonné son corps, et qu'il est menacé, à bref délai, d'une maladie atroce qui ne pardonne pas. Le marquis, après lui avoir révélé qu'il est son fils, tombe en effet frappé d'une attaque de paralysie, dans les bras du jeune Morin qui, ne l'oublions pas, se prénomme Pierre, sans doute pour rappeler le *Festin de Pierre*, de Molière. Et, comme le jeune Pierre est docteur, c'est, remarquons-le en passant, une ironie bien moderne que de remplacer, dans la punition de Don Juan, la statue du commandeur par l'ordonnance du médecin. Molière, lui-même, n'avait pas pensé à cela.

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Téléphonie sans fil au moyen d'une lampe à arc. — On sait qu'une lampe à arc à courant continu fait entendre un bruissement particulier assez intense, quand dans le voisinage des conducteurs électriques correspondants et parallèlement au courant qui les traverse, circule un second courant faible et intermittent, tel que celui d'une installation téléphonique.

Si l'on parle dans un téléphone placé dans ces conditions, tous les sons produits sont nettement reproduits par la lampe à arc.

En réalité, les vibrations obtenues dans celle-ci correspondent à des variations de chaleur et d'intensité lumineuse de l'arc. De cette constatation découle l'idée du téléphone sans fil.

Dans ce téléphone, le poste d'émission est combiné à un réflecteur qui envoie les rayons émis par l'arc sur un

poste récepteur, placé à grande distance et formé par un miroir parabolique, par une plaque de sélénium placée, en son centre, sur le trajet d'un circuit téléphonique avec batterie, et par un microphone placé derrière le miroir parabolique.

Le sélénium a pour propriété de changer de conductibilité électrique sous l'influence des variations de lumière. Les ondes lumineuses d'intensité variable qui viennent frapper le miroir récepteur, quand on parle devant le microphone, ont, dès lors, pour effet de faire varier à tout instant la conductibilité de la plaque de sélénium et par suite influencent le courant du récepteur téléphonique, qui reproduit ainsi les sons émis. Un téléphone sans fil est dès ce moment réalisé.

Ce dispositif peut également être utilisé pour la réception de dépêches et leur reproduction indéfinie, à la manière d'un phonographe. Il suffit, tout d'abord, pour enregistrer la dépêche, de faire déplacer à grande vitesse, devant la source lumineuse ou devant le miroir récepteur, une pellicule photographique sensibilisée sur laquelle s'inscrivent les intensités lumineuses variables. Pour reproduire les sons correspondant à ceux de l'émission, il suffit de faire repasser la pellicule impressionnée, à la même vitesse, entre les rayons concentrés d'une source lumineuse et la plaque de sélénium; les parties plus ou moins claires ou obscures de la pellicule absorbent une quantité de lumière variable, déterminant des variations de conductibilité du sélénium et, par suite, l'émission d'un son au microphone. L'auteur de cette disposition de reproduction indéfinie de sons obtenue par moyens lumineux, M. Ruhmer, propose, pour désigner son appareil; le nom de *photophone*, par analogie avec celui du télégraphe Poulsen.

Les applications de ces nouveaux dispositifs de téléphonie sans fil semblent, au premier abord, devoir être assez restreintes. La plus intéressante serait celle qui permettrait aux navires de communiquer, par langage oral, entre eux ou avec la côte.

L'exploration de l'atmosphère. — Depuis le 7 novembre 1900, 120 ascensions internationales par ballons libres ou montés ont déjà eu lieu, et les beaux résultats obtenus encouragent de nouvelles expériences: aussi tous les premiers jeudis de chaque mois de 1902 (sauf en janvier où l'ascension fut remise au deuxième jeudi, 9 janvier) des aérostats munis d'instruments enregistreurs ou montés par des aéronautes chargés de lire les indications météorologiques, iront chercher de nouveaux documents qui fixeront définitivement nos connaissances sur la température, la pression atmosphérique, l'état hygrométrique, la vitesse et la direction du vent dans les hautes régions de l'atmosphère.

La prochaine réunion du comité international, présidée par M. Hergesell, aura probablement lieu à Berlin dans le courant de l'année 1902.

La pierre aérogène. — Personne n'ignore que, pour obtenir l'acétylène, il suffit de verser de l'eau sur une pierre d'une nature particulière, qu'on nomme carbure de calcium. Cette pierre se désagrège et se dissout au contact de l'eau, laquelle, de son côté, se décompose: le calcium se combine à l'oxygène de l'eau pour former de la chaux, qui se précipite, tandis que le carbure se combine à l'hydrogène pour former de l'acétylène, qui se dégage.

Il existe un autre produit minéral artificiel, découvert par notre ami M. Georges Jaubert, ancien préparateur à l'Ecole polytechnique, qui se comporte absolument comme le carbure de calcium, à ceci près que le gaz qui se dégage de sa décomposition n'est plus de l'acétylène, mais... de l'oxygène.

Au moyen de cette substance magique, qu'on a baptisé *oxylythe* ou *pierre aérogène*, il est donc possible de ventiler l'intérieur d'un bateau sous-marin, d'une cloche à plongeur ou d'un casque de scaphandre sans avoir besoin d'avoir une communication avec l'air extérieur. Au fur et à mesure, en effet, que l'oxygène se dégage, il s'empare des déchets gazeux des combustions vitales, de façon à reformer avec l'azote libre de l'air respirable, à fixer l'acide carbonique et à brûler les autres résidus volatils.

On peut également s'en servir pour renouveler l'air vicié des enceintes closes, assainir les locaux suspects,

et aussi, le cas échéant, pour alimenter, au prix des moindres frais, du moindre encombrement et de l'usure moindre, certains appareils à explosion — tels, par exemple, les moteurs à pétrole — dont le fonctionnement cyclique rappelle, à s'y méprendre, le mécanisme et le jeu de l'appareil respiratoire.

Il y a là une innovation originale, qui pourrait bien, tant au point de vue industriel qu'à celui de l'hygiène, enfanter, quand elle aura été définitivement mise au point, plus d'une conséquence inattendue.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 Février 1902

VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Maria*, angl., c. Foxwerthy, s. lest.
 BEAULIEU, yacht à vapeur *Aida*, fr., c. Sale, —
 ANTIBES, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. Ricord, —
 NEWCASTLE, vapeur *Etna*, angl., c. John Kétie, houille.

Départs du 2 au 9 Février 1902

A LA MER, yacht à vap. *Maria*, angl., c. Foxwerthy, sur lest.
 BEAULIEU, yacht à vapeur *Aida*, fr., c. Sale, —
 ANTIBES, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. Ricord, —

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
 2, rue du Tribunal, 2

VENTE AUX ENCHÈRES

PAR SUITE DE LIQUIDATION VOLONTAIRE DE SOCIÉTÉ

Le mercredi 5 mars 1902, à deux heures du soir, en l'étude et par le ministère de M^e Valentin, notaire, vente aux enchères d'une maison de rapport dénommée

IRIS-VILLA

située à Monte Carlo, boulevard du Nord, en face du chemin de fer de la Turbie, élevée sur caves, d'un sous-sol, rez-de-chaussée, entre-sol, deux étages et mansardes.

Vue superbe sur la mer et jardins du Casino, droit de servitude.

Rapport actuel 20,000 francs.
 Pouvant rapporter . . . 21,500 »
 Mise à prix 300,000 »

Jouissance immédiate.

On traiterait de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Valentin, notaire.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
 8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 15 février courant, à deux heures du soir, dans un magasin d'épicerie et comestibles, sis rue Terrazzani, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et objets mobiliers se trouvant dans ledit magasin tels que: conserves alimentaires, savon, amidon, farine, comptoirs, étagères, bascule, etc., etc.

Au comptant, 5% en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: BLANCHY.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

A VENDRE dans de bonnes conditions. une MAISON située rue des Fours, n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France: 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie: 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
 et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
 Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS

JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES

PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES

FOURNITURES DE BUREAUX

PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS

GANTS. — RUBANS. — VOILETTES

CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES

CRAVATES. — CHAUSSURES FINES

OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES

ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS

ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Imprimerie de Monaco — 1902